



## **ENV7010 – AMÉNAGEMENT DES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS** **30 juillet au 10 août 2018**

**Cours intensif à la Forêt d'enseignement et de recherche du Lac Duparquet, Abitibi**

**Professeurs : Pierre Drapeau (UQAM) et Benoit Lafleur (UQAT)**  
**Département des sciences biologiques et Institut des sciences de l'environnement (UQAM)**  
**Institut de recherche sur la forêt (UQAT)**  
**Centre d'étude de la Forêt (CEF)**  
**Chaire CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable**

### **OBJECTIF GÉNÉRAUX**

L'étudiant(e) se familiarisera avec le contexte historique de la foresterie et le cadre de gestion forestière au Québec et au Canada. Il (elle) approfondira la connaissance des aspects spatio-temporels affectant la dynamique naturelle et l'aménagement de la forêt boréale aux échelles du peuplement et du paysage forestier. Les effets des pratiques d'aménagement sur les organismes et sur l'écosystème forestier seront abordés. L'étudiant(e) s'initiera aux approches d'aménagement forestier basées sur la mise en valeur et la préservation des écosystèmes forestiers ainsi que des mesures d'atténuation des impacts de la foresterie sur la biodiversité et les changements climatiques. À la fin du cours, l'étudiant(e) comprendra le régime forestier actuel et les principaux enjeux de la gestion durable des forêts publiques du Québec. Il (elle) sera en mesure d'évaluer les effets de l'aménagement forestier ainsi que les différentes approches sylvicoles sur la biodiversité, l'intégrité des processus et des services des écosystèmes et la dynamique des forêts.

### **OBJECTIF SPÉCIFIQUES**

Se familiariser et comprendre les éléments suivants :

- le contexte historique et l'importance socio-économique et industrielle des ressources forestières au Québec et au Canada;
- le cadre écologique forestier du Québec, les principales caractéristiques des écosystèmes forestiers boréaux ainsi que les aspects affectant leur composition et dynamique et leur productivité;
- le cadre de gestion forestière actuel au Québec;
- les principaux enjeux du régime actuel, de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et de sa réglementation;
- des notions d'aménagement forestier et de sylviculture pertinentes à l'aménagement forestier écosystémique;
- des méthodes et outils utilisés pour la réalisation d'études de reconstitution historique des perturbations naturelles;
- des exemples de mise en œuvre de l'aménagement forestier écosystémique dans la sapinière à bouleau blanc et en pessière noire à mousses;
- les concepts et des expériences de gestion intégrée des ressources (GIR) au Québec;

- les effets à court et à long terme de l'aménagement forestier sur les mosaïques forestières et sur la diversité biologique ainsi que le rôle d'aires protégées pour la conservation de la biodiversité;
- l'évaluation de l'efficacité de l'aménagement forestier durable à maintenir la diversité biologique, ses services écologiques dans un contexte de changements climatiques;
- l'apport des systèmes de suivis environnementaux à l'amélioration continue de l'aménagement forestier durable;
- les principales normes de certification forestière de l'aménagement durable de la forêt.

### Notes concernant lieu du cours

Le cours se donnera à la station de recherche de la Forêt d'enseignement et de recherche du Lac Duparquet (<http://ferld.uqat.ca/>) située environ 60 km au nord-ouest du campus de l'UQAT à Rouyn-Noranda. (Chemin Balbuzard, Lac Hébecourt, Municipalité de Rapide-Danseur). Les étudiants(es) seront logés(es) à la station (chambres double et triple). La literie n'est pas fournie alors les étudiants(es) doivent apporter leur propre sac de couchage. Les frais de repas et d'hébergement sont autour de 45\$/jour (*sujet à changement*). Dès que possible, l'étudiant(e) devra envoyer un courriel à M. Raynald Julien ([raynald.julien@uqat.ca](mailto:raynald.julien@uqat.ca)), gérant de la station de recherche, confirmant la date (et l'heure approximative) de son arrivée. Chaque étudiant(e) devra organiser son propre transport pour se rendre à la FERLD.

De plus, toute personne ayant des restrictions alimentaires particulières devra aussi les préciser avant le début du cours à M. Julien. Comme plusieurs sorties en forêt sont prévues dans le cadre du cours, les étudiants(es) devraient prévoir des vêtements chauds et de pluie ainsi que des bottes de terrain.

### INSCRIPTION

**Les demandes d'inscription seront acceptées jusqu'au 15 juin 2018.** Les étudiants(es) de l'UQAT devront s'inscrire par l'entremise de M<sup>me</sup> Danièle Laporte ([daniele.laporte@uqat.ca](mailto:daniele.laporte@uqat.ca)) et ceux de l'UQAM, auprès de M<sup>me</sup> Catherine Chartré ([maitriseenv@uqam.ca](mailto:maitriseenv@uqam.ca)). Les étudiants(es) admis(es) à une autre université québécoise devront s'inscrire à ce cours via la CRÉPUQ ([www.crepuq.qc.ca](http://www.crepuq.qc.ca)). Les personnes non inscrites à une université québécoise devront faire une demande d'admission à l'UQAT en tant qu'étudiant libre.

### Pour information :



Pierre Drapeau : tél. 514 987-3000 (1950) ; email : [drapeau.pierre@uqam.ca](mailto:drapeau.pierre@uqam.ca)  
 Benoit Lafleur : tél. 819 762-0971 (2458); email : [benoit.lafleur@uqat.ca](mailto:benoit.lafleur@uqat.ca)